

Berne, le 22.6.2016

Communiqué de presse

Laissez Dory libre !

« Le Monde de Dory », la suite tant espérée du « Monde de Nemo », sort sur les écrans de Suisse romande le 22 juin. En Suisse alémanique, le film ne sortira que fin septembre. Mais la Fondation Franz Weber met en garde : « Dory », le poisson-chirurgien bleu, est une espèce qui ne peut se reproduire en captivité. Les exemplaires qu'on trouve en aquarium sont tous des sujets sauvages qui ont été capturés dans les récifs coralliens. Pour cela, les pêcheurs assomment souvent les poissons avec du poison. Les résultats des dernières recherches américaines le montrent : au moins la moitié des poissons de mer de nos aquariums sont contaminés au cyanure.

Selon une nouvelle étude, plus de 50 pour cent de tous les poissons de mer vendus aux USA par les grossistes et les magasins spécialisés en aquariophilie présentent des traces de cyanure. Or, l'utilisation de cet agent neurotoxique pour la capture est extrêmement nuisible aux récifs coralliens. Il est à redouter que les poissons marins d'ornement vendus en Suisse soient eux aussi empoisonnés au cyanure. En effet, les espèces vendues dans notre pays sont les mêmes qu'aux USA. Elles sont aussi originaires des mêmes régions.

L'étude a été réalisée par l'organisation non-gouvernementale « For the Fishes » d'Hawaii et l'institut de recherches américain « Haereticus Environmental Laboratory ». Les résultats renforcent les craintes d'un accroissement des ventes de poissons-chirurgiens bleus et d'autres poissons marins d'ornement après la sortie du film « Le Monde de Dory » de Disney/Pixar. « Sur les 450 espèces de poissons coralliens qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce en Suisse, Dory est la neuvième la plus vendue », explique Monica Biondo, biologiste marin de la Fondation Franz Weber (FFW) qui a étudié le commerce des poissons coralliens pour sa thèse à l'université de Berne. « Elle vient le plus souvent d'Indonésie ».

Bien qu'illégal, le cyanure continue d'être très largement utilisé pour capturer les poissons en liberté qui sont ensuite vendus à des aquariums privés ou publics. Les poissons sont engourdis, ce qui les rend plus faciles à attraper. Mais le contact avec le produit est mortel et une grande partie des animaux meurt dans les trois semaines. Ils sont alors souvent déjà vendus comme poissons d'ornement. Quant aux conséquences sur les récifs coralliens, elles sont directement visibles : les coraux blanchissent, ils sont sujets à des maladies infectieuses et ils meurent eux aussi.

« Le cyanure est une arme de destruction massive qui extermine les poissons et les récifs coralliens ! » Telle est la conclusion tranchante de Vera Weber. « La pêche au cyanure nuit à la santé et aux fondements même de la vie des pêcheurs et des habitants du littoral » met aussi en garde la présidente de la FFW. « Le moindre contact, même très bref, décide de la vie ou de la mort des récifs coralliens, déjà affaiblis par la pollution, le changement climatique et le phénomène météorologique El Niño. L'utilisation de cyanure n'est rien d'autre que le symptôme d'une cupidité aveugle et destructrice » ajoute Monica Biondo.

Des millions de poissons sont empoisonnés au cyanure chaque année. « Dory » en particulier, le poisson-chirurgien bleu, est très souvent testé positif au cyanure. L'Union internationale pour la conservation de la nature, l'UICN, a, certes, inscrit le poisson-chirurgien bleu sur sa liste rouge et garantit ainsi un statut relativement favorable aux populations. Mais le film « Le Monde de Dory » qui sort le 22 juin en Suisse romande et le 29 septembre en Suisse alémanique va rallumer la demande. En 2003, le film « le Monde de Nemo » avait littéralement fait exploser la demande et les

captures de poissons-clowns. Or, si le poisson-clown peut se reproduire en captivité, ce n'est pas le cas du poisson-chirurgien bleu. Tous les sujets vendus doivent être capturés sauvages.

« La plupart des gens ne savent rien des méthodes de pêche cruelles et destructrices pour l'environnement dont sont victimes les poissons d'aquarium comme le poisson-chirurgien bleu », déplore Monica Biondo. « Il n'existe quasiment aucune règle de protection ni aucun contrôle. Mais Dory doit rester libre ! »

Les résultats des recherches sur l'ampleur de la pêche au cyanure seront présentés publiquement à l'occasion du Symposium international sur les récifs coralliens qui se déroule en ce moment à Hawaii (du 19 au 24 juin 2016). L'arrêt de cette pratique sera également exigé. La FFW approuve et soutient totalement cette demande. La fondation, qui a mené ses propres expéditions de recherche en Indonésie, a en effet pu constater personnellement à quel point le traitement infligé aux poissons coralliens et à leur environnement est dévastateur.

« Les USA, l'UE, le Japon et la Chine sont les principaux acheteurs de poissons marins d'ornement et de coraux », expose Monica Biondo. « Mais le client final n'est guère conscient que ses poissons sont capturés au moyen de méthodes illégales et ravageuses qui entraînent très souvent la mort prématurée des animaux ».

L'espèce la plus lourdement contaminée au cyanure est la demoiselle bleu-vert – le poisson marin d'ornement le plus vendu en Suisse et dans le monde entier. C'est surtout aux Philippines et en Indonésie que le cyanure est utilisé pour la pêche. Or, plus de 80 pour cent des poissons marins d'ornement importés aux USA et plus des deux tiers en Suisse viennent de ces deux pays.

« L'espèce menacée poisson-cardinal de Banggai, les demoiselles et certaines espèces-clés comme les labres nettoyeurs font partie des espèces les plus importées en Suisse » souligne Monica Biondo. « Tant qu'aucun système de suivi qui fonctionne n'aura pas été mis en place, le commerce des poissons marins d'ornement restera aussi énigmatique qu'une boîte noire », avertit la biologiste. « Les poissons sont presque tous capturés sauvages. Et le taux de mortalité est énorme le long des chaînes complexes d'approvisionnement. Au vu des effets dévastateurs de ce commerce, les nouvelles technologies multimédia interactives peuvent offrir un vécu des récifs coralliens bien meilleurs et plus fascinant que ne le peuvent des poissons dans une boîte en verre ».

Contact :

Fondation Franz Weber : Monica Biondo, monicabiondo@ffw.ch, 076 592 49 60

Voir aussi : www.vision-nemo.org.